

CRST AME 2026-2029	Investissement	Fonctionnement	Total Subvention CONTRAT	% de la dotation totale
PRIORITÉS THEMATIQUES				
PRIORITE 1 : Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique	2 029 500	0	2 029 500	45%
Axe 1.A : Stimuler les projets en faveur de la préservation et la restauration de la biodiversité	450 000	0	450 000	10%
Cadre n°1 : Création d'îlots de fraîcheur et confort thermique d'été	200 000	0	200 000	
Cadre n°2 : Renaturalisation des sites artificialisés-urbanisés	100 000	0	100 000	
Cadre n°3 : Restauration, préservation et valorisation des écosystèmes	100 000	0	100 000	
Cadre n°4 Opération collective de plantation d'arbres et/ou de haies	50 000	0	50 000	
Cadre n°5 : Préserver et créer des milieux humides fonctionnels	0	0	0	
Axe 1.B : Déployer une mobilité durable	330 000	0	330 000	7%
Cadre n° 6 : Vélo Utilitaire	0	0	0	
AME : ligne 6 et 22	330 000			
Cadre n° 7 : Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture	0	0	0	
Cadre n° 8 : Autopartage	0	0	0	
Cadre n° 9 : Tourisme à vélo	0	0	0	
Axe 1.C : Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la neutralité carbone	1 156 000	0	1 156 000	25%
Cadre n° 10 : Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs		0	0	
Chalette : réhabilitation PAJ	300 000			
Paucourt : isolation MSP	100 000			
St Maurice : isolation mairie + école	50 000			
Chevillon : isolation école	50 000			
Mormant : lieu intergénérationnel	36 000			
Amilly : rénovation école de musique	100 000			
Montargis : institut raphael	500 000			
Cadre n° 11 : Géothermie sur sondes verticales et échangeurs compacts (murs et corbeilles)		0	0	
Cadre n° 12 : Filière bois-énergie (de la production à la distribution)	0	0	0	
Dossiers transversaux	20 000			
Cadre n° 13 : Méthanisation	0	0	0	
Cadre n° 14 : Eclairage public	0	0	0	
Cadre n° 15 : Rénovation thermique du parc social	0	0	0	
Axe 1.D : Développer des circuits alimentaires de proximité et des projets alimentaires de territoire	71 500	0	71 500	2%
Cadre n° 16 : Développement des circuits alimentaires de proximité et Projet Alimentaires de Territoire	34 000	0	34 000	
Cadre n° 17 : Accompagner la diversification agricole (non alimentaire)	37 500		37 500	
Axe 1.E : Soutenir l'économie circulaire et le réemploi	22 000	0	22 000	0%
Cadre n° 18 : Espace dédié à la collecte d'objets et de matériaux déposés par les citoyens en vue du réemploi dans les déchèteries	0	0	0	
Cepoy : déchetterie	22 000			
Cadre n° 19 : Développement des ressources/recycleries	0	0	0	
PRIORITE 2 : Pour adapter et intensifier l'offre de services de proximité	2 511 000	0	2 511 000	55%
Axe 2.A : Accompagner les programmes globaux de revitalisation et redynamisation	0	0	0	0%
Cadre n° 20 : Revitalisation des centre villes et des centre bourgs	0	0	0	
Axe 2.B : Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale	550 000	0	550 000	#DIV/0!
Cadre n° 21 : Structures de garde et d'accueil de l'enfance	0	0	0	
Montargis : Pôle petite enfance	500 000			
Cadre n° 22 : Equipements par et pour les jeunes		0	0	
Cadre n° 23 : Soutien au commerce de proximité		0	0	
Pannes : construction supérette	50 000			
Cadre n° 24 : Développement de tiers-lieux		0	0	
Axe 2.C : Organiser un environnement favorable à l'accès au soin	0	0	0	0%
Cadre n° 25 : Maisons de Santé Pluridisciplinaires - Centres de Santé et autres structures d'exercice regroupé	0	0	0	
Cadre n° 26 : "Projets locaux de santé"	0	0	0	
Axe 2.D : Développer les lieux et pratiques culturelles	400 000	0	400 000	9%
Cadre n° 27 : Lieux de production et de diffusion du spectacle vivant et des arts visuels		0	0	
Cadre n° 28 : Lieux d'enseignement du spectacle vivant et des arts visuels		0	0	
Amilly : école danse	300 000			
Amilly : école de musique	100 000			
Cadre n° 29 : Lieux de lecture publique à usage élargi		0	0	
Cadre n° 30 : Résidences d'artistes au sein de lieux patrimoniaux		0	0	
Cadre n° 31 : Parcs et jardins patrimoniaux		0	0	
Axe 2.E : Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants	1 400 000	0	1 400 000	#DIV/0!
Cadre n° 32 : Equipements sportifs polyvalents et spécifiques		0	0	
Chalette : complexe Paul Eluard	100 000			
Chalette : complexe foot	100 000			
AME : Vélodrome	1 200 000			
Cadre n° 33 : Equipements nautiques		0	0	
Cadre n° 34 : Equipements sportifs et de loisir en accès libre		0	0	
Axe 2.F : Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine	125 000	0	125 000	#DIV/0!
Cadre n° 35 : Acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux (PLA I)	62 500	0	62 500	
Cadre n° 36 : Construction neuve de logements locatifs sociaux (PLA I)	62 500	0	62 500	
Cadre n° 37 : Rénovation urbaine		0	0	
Axe 2.G : Encourager un développement urbain durable et vivable	20 000	0	20 000	#DIV/0!
Cadre n° 38 : Aménagement d'espaces publics		0	0	
Vimory : cheminement piéton	20 000			
Axe 2.H : Offrir un environnement favorable au déploiement et au maintien d'activités économiques	16 000	0	16 000	#DIV/0!
Cadre n° 39 : Foncier économique		0	0	
Cadre n° 40 : Requalification de friches à des fins de valorisation économique		0	0	
Cadre n° 41 : Création de locaux d'activité		0	0	
Cadre n° 42 : Création d'espaces de travail partagés / coworking		0	0	
Cadre n° 43 : Appui à l'insertion par l'activité économique		0	0	
ESAT Amilly : machine production canettes	16 000			
Axe 2.I : Renforcer l'offre touristique locale	0	0	0	#DIV/0!
Cadre n° 44 : Soutien aux villages remarquables disposant de secteurs à enjeux patrimoniaux, culturels et touristiques	0	0	0	
Cadre n° 45 : Sites (hors parcs et jardins) et accueil touristique	0	0	0	
Axe 2.J : Stimuler les projets en faveur de la sobriété foncière	0	0	0	#DIV/0!
Cadre n° 46 : Requalification de friches urbaines	0	0	0	
Cadre n° 47 : Acquisition de foncier agricole et lutte contre la déprise agricole	0	0	0	
ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT				
	4 540 500	0	4 540 500	

cadres spécifiques ou adaptations de cadres de référence